



Guide du participant au Mois de l'ESS

(Événement novembre 2017)



Participez au Mois de l'ESS !

Plus de 200 acteurs de l'ESS organisent au moins une manifestation en Bretagne pendant le Mois de l'ESS. Et vous ?

Pourquoi ce guide ?

Chaque année, de nouveaux acteurs et partenaires de l'ESS sont intéressés pour organiser ou co-organiser une manifestation dans le cadre du Mois de l'ESS. Ce guide a pour objectif de leur transmettre les informations nécessaires pour inscrire y participer : inscription d'une manifestation, communication, bilan.

Rappel des objectifs du Mois de l'ESS

Le Mois de l'ESS porte l'ambition de **donner de la visibilité à l'ESS** en faisant événement à partir d'un ensemble de manifestations organisées au même moment par chaque acteur et partenaire de cette économie.

Cela se passe en novembre et sur l'ensemble du territoire national (200 manifestations en Bretagne et 2000 en France en 2016). Ce sera la 10ème édition en 2017.

Principes de fonctionnement

Organiser une (ou plusieurs) manifestation(s)

Vous êtes une structure ou un partenaire de l'ESS ? Programmez une (ou des) manifestation(s) au cours du mois de novembre 2017 (Mois de l'ESS). Chacun est libre d'organiser la manifestation de son choix (thème, format...).

Quel que soit le thème de la manifestation, **le lien avec l'ESS doit être réel** dans l'objectif de faire découvrir, faire comprendre, faire participer et permettre aux participants de mieux appréhender l'ESS.

Les mêmes thèmes étant abordés par différents acteurs, nous vous invitons à vous rapprocher d'autres acteurs via le pôle ESS ou la Cress pour co-organiser vos manifestations. Pour le même investissement leur impact sera plus fort (mutualisation de moyens).

La communication du Mois se fait principalement à partir d'entrées thématiques et d'événements « phares » qui attirent un public plus large. Exemples de thématiques transversales à l'ESS : entreprendre en collectif, participation citoyenne, développement local (rural, quartiers urbains)...

Les formats inter-actifs de type portes-ouvertes, forums... ou festifs (repas, jeux, spectacles...) sont les plus attractifs que les conférences-débats.

Inscrire une manifestation dans le programme

L'inscription des manifestations se fait en ligne sur un site dédié : <http://www.lemois-ess.org>. Elle est nécessaire pour figurer dans le programme du Mois de l'ESS (site et plaquettes).

Communication

Un nouveau visuel de Mois, décliné pour différentes utilisations - logo, bandeau web, facebook, twitter, newsletter – est d'ores et déjà à disposition des acteurs de l'ESS.



Une nouvelle affiche réalisée pour cette édition sera à disposition des acteurs de l'ESS en septembre 2017.

Des plaquettes-programmes départementaux papier format A5 seront mis à disposition des acteurs de l'ESS début novembre 2017 (6 000 exemplaires).

Le site du national Mois de l'ESS permettra de visualiser l'ensemble des manifestations en opérant une sélection par date et/ou par territoire, et d'accéder à une présentation de chacune d'entre elles. Des actualités pourront également y être postés et retransmises par newsletter.

Une page facebook nationale sera disponible. La page facebook *essbretagne* permettra aussi une communication en direct sur les événements.

L'actualité du Mois en Bretagne sera présente sur la newsletter et le nouveau portail de l'ESS en Bretagne. Un espace permettra aux acteurs qui le souhaitent de communiquer sur leur manifestation.

L'actualité du Mois dans chaque pays sera également présente les newsletters et les sites des pôles de développement de l'ESS.

Partenaires publics

La région participe au financement de la communication du Mois de l'ESS. Le département 35 y participe dans le cadre d'une convention annuelle. Des agglomérations comme Rennes, Brest métropole ou St Brieuc aggro apportent également un appui sur leurs supports de communication (affiches, abribus...)

Couverture médias

Un partenariat est engagé avec la Coordination bretonne des radios associatives (Corlab) et 7 radios associatives bretonnes pour réaliser des émissions radio pendant le Mois (plus quelques-unes non rattachées à la Corlab : Cob FM, Radio Larg', Timbre FM...).

France Bleu et RCF réalisent parfois des reportages.

Un partenariat est engagé avec le journal Sans Transition et Tébé sud.

Le coût fait toujours obstacle à un partenariat régional Ouest-France. Néanmoins, les pages locales font paraître régulièrement des articles à condition de les solliciter.

Lancement du Mois

Des manifestations de lancement du Mois seront organisées localement par les pôles de l'ESS.

Régionalement, le Mois sera officiellement lancé le 8 novembre 2017 à Langueux (proximité de St Brieuc) dans le cadre du **2^{ème} Rendez-vous annuel des acteurs de l'ESS**. Y sera également remis le prix régional de l'ESS. L'événement sera relayé régionalement par la Cress.

Une manifestation nationale de lancement du Mois de l'ESS se déroulera à Paris et récompensera les lauréats nationaux des Prix de l'ESS. L'objectif de ces prix est de promouvoir et valoriser les entreprises de l'ESS, de soutenir et d'accompagner leur développement et d'identifier de nouvelles initiatives sur les territoires.

Bilan du Mois

Un questionnaire est transmis à chaque participant en décembre. Les informations demandées portent sur le fonctionnement et l'impact des manifestations : co-organisateurs éventuels, public présent, atteinte des objectifs, moyens de communication mobilisés, messages diffusés, couverture média...



Retro-planning pour participer au Mois de l'ESS

Avant l'été : préparez votre projet de manifestation

Prévoyez une manifestation qui se déroulera au mois de novembre, ouverte au grand public et qui vous permette d'afficher votre appartenance à l'ESS.

La rentrée de septembre est toujours trop courte. L'inscription d'une manifestation au programme du Mois suppose que soient connus à minima - sujet, format, date, lieu, contact - si possible avant le 21 septembre 2017 pour pouvoir figurer dans le programme papier. C'est pourquoi nous vous invitons fortement à programmer votre (vos) manifestation(s) avant les congés d'été.

Dès l'ébauche de votre projet, parlez-en au pôle ESS (ou à la Cress) pour qu'ils puissent vous mettre en relation avec des acteurs qui auraient des projets de manifestations sur des thématiques proches (voire similaires). Les manifestations co-organisées ont plus d'impact !

En septembre : inscrivez votre manifestation sur le site du Mois de l'ESS

Inscrivez votre manifestation sur le site du Mois de l'ESS <http://www.lemois-ess.org> . Un minimum d'information est nécessaire : titre de la manifestation, thème, date, heure, lieu, coordonnées de l'organisateur... Des informations complémentaires peuvent être ajoutées (images, logos..) qui apparaîtront sur la page de présentation de votre manifestation.

Les manifestations inscrites avant le 21 septembre 2017 figureront dans le programme papier.

En octobre, communiquez en amont de votre manifestation,

- Utilisez le logo et les visuels du Mois de l'ESS dans vos supports de communication : web, réseaux sociaux, papier, newsletter
- Utilisez le visuel ESS Bretagne : téléchargeable sur la page <http://www.ess-bretagne.org/afficher-less.html>
- Postez des informations sur votre manifestation sur la page facebook ESSbretagne
- Contactez les médias locaux
- Fin octobre, vous recevrez des affiches et des plaquettes-programmes du Mois de l'ESS.



Début novembre : participez au lancement du Mois de l'ESS avec le pôle ESS de votre territoire

Ce sera l'occasion de présenter le programme des manifestations sur votre territoire, dont la vôtre, en présence des élus et partenaires territoriaux.

Ce sera aussi l'occasion de rencontrer l'ensemble des acteurs et partenaires qui s'impliquent, comme vous, localement, dans le Mois de l'ESS.

Retenez la date dès maintenant.

Au cours de votre manifestation : communiquez sur votre appartenance à l'ESS

Diffusez les plaquettes-programmes aux participants de votre manifestation. Y sera incluse une présentation succincte de l'ESS et des réseaux d'acteurs : Pôles ESS et Cress.

Postez des communiqués, images et photos sur la page facebook ESSbretagne, à vos médias, par courriels aux pôles ESS et à la Cress pour les actualités et newsletters.

Après votre manifestation : relayez les articles de presse, émissions, reportages vidéos, photos...

Envoyez par courriel à la Cress les articles de journaux, reportages radios de votre manifestation pour une revue de presse du Mois de l'ESS.

Plus facile de parler du Mois à partir d'exemples concrets.

Une adresse : cress@cress-bretagne.org

En décembre : répondez au questionnaire de bilan

Une enquête vous sera envoyée pour faire le bilan de votre participation au Mois et rassembler vos idées et propositions d'amélioration pour les prochaines éditions. Tous vos commentaires y seront bienvenus.



cress@cress-bretagne.org 02 99 85 89 53
187 rue de Chatillon, 35200 Rennes

